# MUTUELLE GENERALI

# Votre réponse est attendue

 - Note ajoutée par Laurence Vigneron : Concernant l'acte SMU, vous devez toujours le saisir conformément à la facturation et il est normalement toujours facturé en MT07. Bien cordialement,

# Demande n° 218950 Question Mineure postée par RALALANIAINA Sivy Henri Jacquis

* - Demande de confirmation demat s21 (acte SMU avec MT7)
* - Bonjour, Pourrez-vous s'il vous plait nous confirmer sur le cas ci-dessous? Nous avons l'acte SMU
* MT07), vu que tous les autres actes sont en MT03, devrions nous dans ce cas poursuivre la saisie de cet acte avec le MT03? Cordialement, Henri